Description du passage à niveau

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement «Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Cerema

État d'avancement du diagnostic (date)	Visite	Pistes	Validé
	16/12/21		
Documents annexes ajoutés			

Document de diagnostic de sécurité routière
des passages à niveau

Grille d' Evaluation et Pistes d' Actions

Inscrit au PSN : Non

PN n° 64



Commune : Linthelles — Dép. Marne

Classe de la voirie : Route départementale 353

Ligne ferroviaire, nom et n° : 10000 — Ligne de Oiry-Mareuil à Romilly-sur-Seine

Date : 16/12/2021 / Heures : 10h00

Diagnostic de nuit

Classement PN : Cat 1 X — Cat 2 — Cat 3 — Cat 4

Caractéristiques | **Caractéristiques** | **Caractéristiques** | **Caractéristiques**

Classe voirie :	Route départementale	
353		
Nbre de voies		2
Trafic moy. / jour	30/11/16	223
Part de poids lourds (%)		4
Vitesse réglementaire km/h		50km/h
Vitesse pratiquée km/h		50km/h
Pt singulier à proximité		Oui
Distance de visibilité sur le feu de droite du PN (m)	sens 1	>150
	sens 2	>150
Présence piétons		Oui
Cyclistes		Oui
Bus, autocars		Oui
Transpt except. Ou gros engins agric.		Oui
Voie orientée est-ouest (soleil rasant)		Non

Ligne ferroviaire :	10 000
Ligne de Oiry-Mareuil à Romilly-sur-Seine	
Nbre de voies ferrées	1
Nbre de trains moy. / jour	1
Période d'exploitation (horaires de début et de fin)	24h
Vitesse limite de ligne au PN km/h	20
Si ligne électrifiée, type :	NC

Moment	223

Collisions et heurts
Sur les 10 dernières années

Nbre de collisions avec un train	0
Nbre de heurts sur installations	0
Nbre de tués	0
Nbre de collisions et heurts de nuit	0

PN n° 64	**PK :** 47+0879
En agglomération	Non
Type de PN	SAL 2
Largeur chaussée au PN (m)	3 m
Longueur du PN entre barrières (m)	6 m
Angle voie ferrée / route (degrés)	59 °
Profil difficile	Non
Fermetures prolongées (gare à proximité)	Non

Commentaires :
Date du dernier comptage routier: 30/11/2016
Date du dernier diagnostic: 03/06/2009 => RAS

Environnement

Nature de l'environnement autour du PN : Rase campagne

Description : Champs.

Activités à proximité du PN	Non	Projets en cours pouvant impacter le PN :	Non
Panneaux publicitaires	Non		
Si urbain, éclairage public	Non		

Commentaires :

Présence de la RN à proximité.
Sens 2 : présence d'un STOP à environ 50 m du PN, au droit de la RN, pour s'insérer sur la RN.
Feux à diodes. Pas de téléphone mais numéros de téléphone à contacter.

Schéma du PN :



Grille d'évaluation

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Inspection | Inspection | | Inspection | Inspection

Pistes d'actions

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Actions | Actions | | Validation | Validation

	Questions PN 64 - 10000 - 47+0879	Sens 1 vers : Linthelles Oui	Non	NC	Sens 2 vers : N4 Oui	Non	NC	Commentaires Si réponse « non », décrivez le défaut	Pistes d'actions les numéroter si plusieurs pistes pour la validation	Suite donnée 1 – piste d'action retenue 2 – date estimée de réalisation de la piste d'action retenue 3 – le(s) gestionnaire(s) qui prend en charge la réalisation de l'action retenue s'identifie par R (routier) et/ ou F (ferroviaire) 1	2	3	
GÉOMÉTRIE	**I1 :** Les caractéristiques géométriques du passage à niveau permettent un bon franchissement pour tous les types de véhicules	X			X								GÉOMÉTRIE
	I2 : Le passage à niveau est suffisamment éloigné de tout point singulier (carrefour, tourne à gauche, virage serré, rétrécissement de chaussée, etc.)	X			X			Sens 2, après le PN, RN à environ 60 m du PN, avec présence d'un STOP sur la RD pour s'insérer sur la RN : ne pose pas de problème en raison des faibles trafics sur la RD et sur la voie ferrée.					
	I3 : Si un point singulier existe, son mode de gestion permet d'éviter que des véhicules se retrouvent bloqués au niveau du PN			X			X	La vitesse au droit du PN est limitée à 50 km/h.					
VISIBILITÉ	**II1 :** La visibilité en approche(1) sur le PN est correcte : à la vitesse réglementaire, la distance de visibilité sur le feu de droite ou la Croix de St André est supérieure à la distance d'arrêt(2)	X			X								VISIBILITÉ
	II2 : La signalisation avancée annonçant le PN est réglementaire et bien visible sur toutes les voies en approche	X				X		Sur RD : OK. Sens 2, voie adjacente à gauche : il manque les panneaux.	Sens 2, voie adjacente : mettre à niveau la signalisation (hors compétence du gestionnaire routier départemental pour les voies adjacentes).	Sens 2, voie adjacente : mettre un panneau C24c. Délai à définir avec la mairie		R	
	II3 : La signalisation de position annonçant le PN est réglementaire et bien visible sur toutes les voies en approche	X			X								
LISIBILITÉ	**III1 :** Le type et le mode d'exploitation de la route sont compatibles avec une bonne perception du passage à niveau pour l'usager (pas d'effet de surprise)	X			X								LISIBILITÉ
	II2 : La signalisation verticale et les barrières sont facilement identifiables de jour comme de nuit (pas de pollution visuelle)	X			X								
	II3 : La perception des feux R24, du platelage du passage à niveau, des barrières en cours de fermeture permettent de bien situer l'endroit où l'usager doit s'arrêter	X			X								
	II4 : De nuit, le passage à niveau (feux et barrières notamment) est perceptible malgré les feux des autres véhicules			X			X						
MODES ACTIFS	**IV1 :** Les aménagements prennent en compte la circulation des vélos et piétons , l'accessibilité est développée au maximum pour les personnes à mobilité réduite		X			X		Sans enjeu.					MODES ACTIFS
	IV2 : Le guidage des piétons vers le PN et la perception de l'endroit où ils peuvent traverser la voie ferrée est suffisant (y compris dissuasion des cheminements interdits)		X			X		Sans enjeu.					
	IV3 : En cas de proximité d'une gare, le cheminement des piétons le long de la voie ferrée est dissuadé et il existe un cheminement satisfaisant			X			X						
AUTRE	**V :** En cas de fermeture prolongée, le passage en chicane est dissuadé par l'aménagement et les équipements du passage à niveau			X			X						AUTRE

La signalisation avancée au PN n'est pas obligatoire pour les voies non carrossables, non ouvertes à la circulation publique.

NC : Non concerné *(1) la voie concernée est la voie routière principale, voie qui coupe la voie ferrée* *(2) voir rapport « Proposition pour le diagnostic de sécurité de passages à niveau » partie 2.2.1 et 2.5*

Annexe technique n°1	Compléments techniques au diagnostic en Évaluation Pistes d'actions			
	Sujet :		Thème	Question(s)
	PN n° PN 64 - 10000	Commune : Linthelles	Date : 16/12/2021	

[redacted]

Annexe photos n°1	Photos / Plans / Schémas			
	Sujet :	Photos PN 64 L10000 de Oiry-Mareuil à Romilly-sur-Seine		
	PN n° PN 64 - 10000	Commune :	Linthelles	Date : 16/12/2021













